



L initiative

FONDÉ EN 2014

DÉJÀ 10 ANS



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'économie canadienne sur la voie de redressement ?

Page 3

ÉTUDES

Le point sur les frais de scolarité et le fisc

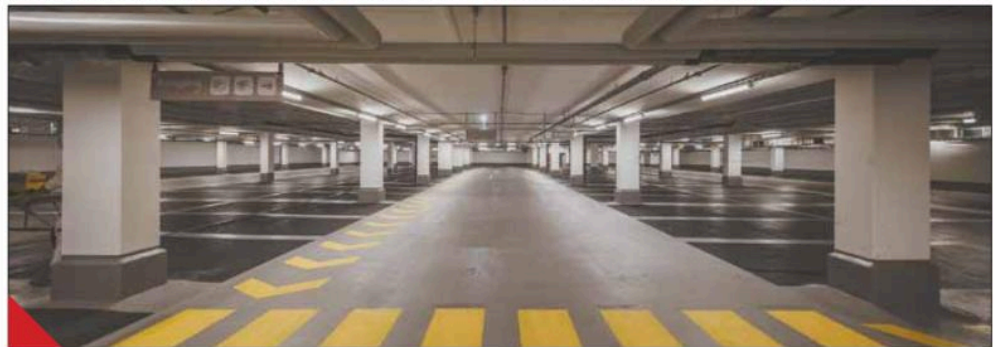
Pages 4 & 5

Achat en ligne sur linitiative.ca/boutique/

Exclusivement sur le web

Chroniques des centres d'appels
- Réda Benkoula -

Éditions DBE



LOUER UNE CHAMBRE, UN GARAGE OU UN STATIONNEMENT DE VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE

Cela pourrait entraîner des impacts fiscaux

Page 2

Louer une chambre, un garage ou un stationnement de votre résidence principale Cela pourrait entraîner des impacts fiscaux

Louer un espace personnel, tel qu'un garage, un stationnement ou une chambre dans sa résidence principale, n'est pas sans conséquences fiscales. La hausse du coût de la vie force les ménages à faire preuve de créativité dans la gestion de leurs finances.

Aussi, outre chercher les bonnes aubaines et couper dans les dépenses, certains songent à louer certains espaces personnels qu'ils n'utilisent pas tels qu'un stationnement, un garage, voire une chambre dans leur résidence principale pour amortir le choc financier.

CE QUE DISENT LES LOIS FISCALES

Les lois fiscales stipulent qu'un contribuable doit déclarer tous ses revenus, quels qu'ils soient. Ce qui inclut les revenus de location de toute nature. Ainsi, louer un espace personnel, même s'il s'agit d'accueillir quelqu'un, entraîne l'obligation de déclarer ce revenu de location aux autorités fiscales.

ALLÉGER LE FARDEAU FISCAL GRÂCE AUX DÉPENSES DE LOCATION

Malgré le fait que l'on doive déclarer les revenus de location, on peut déduire des dépenses au prorata de l'espace occupé par le locataire. Ainsi, si la chambre occupe 10%

de la superficie de l'habitation, on pourra déduire 10% des intérêts hypothécaires, 10% des taxes municipales et scolaires, 10% de l'assurance habitation, 10% des coûts d'électricité et de chauffage et 10% des dépenses d'entretien et de réparations. Dans le cas où vous êtes vous-même locataire des lieux, vous pourrez déduire 10% du coût de loyer.

LE PARTAGE DES DÉPENSES EST NON-IMPOSABLE

Il faut d'abord distinguer les revenus de location du partage des dépenses. Ainsi, si vous vivez avec un.e co-locataire et que chacun.e paye sa part du loyer et des factures, il ne s'agit pas de revenus de location, mais plutôt d'un partage de dépenses. Il en est de même lorsqu'un membre de la famille paye une pension pour couvrir ses frais de subsistance. Pour tout autre type de location, il s'agit de revenus imposables.

UNE EXCEPTION À LA RÈGLE

Revenu Québec a cependant, prévu une exception pour les locations occasionnelles, si on offre une pièce à des touristes en visite pour un festival dans sa région, dans le cas où la pièce est louée moins de 20 jours par année, et condition essentielle, si on ne tire aucun autre revenu de location de chambre.

QUEL IMPACT SUR LE STATUT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE ?

Si une portion de votre résidence principale sert à la location, l'Agence du revenu du Canada assumera que vous en avez changé l'utilisation, sauf si ces trois conditions sont réunies : l'espace en location ne doit représenter qu'une faible superficie rapport à l'ensemble de la résidence ; la structure de l'immeuble n'a pas été modifiée en vue de la location ; le propriétaire ne demande aucune déduction pour amortissement dans ses dépenses de location. Dans le cas où vous demandez une déduction pour



amortissement, votre résidence principale perdra son statut de résidence principale et il y aura récupération d'amortissement, lors de sa revente, entraînant ainsi, une facture fiscale qui pourrait s'avérer importante selon la valeur de votre résidence.

Pour toute interrogation relative aux revenus de location d'un bien immobilier, contactez les ministères concernés ou un fiscaliste, afin d'évaluer la rentabilité de vos démarches.

Martine Dallaire, B.A.A.

Fin de la protection Equifax chez Desjardins L'entreprise lancera un nouveau système d'alerte

Si vous avez éprouvé des ennuis avec votre dossier de crédit Transunion, sachez que vous pourrez désormais, compter sur un nouvel outil de type système d'alerte lancé par Desjardins pour prévenir les tentatives de fraude.

Tel qu'indiqué sur le site web de l'institution financière, ce système enverra des notifications aux membres qui leur permettront de déceler toute activité suspecte ou information inexacts. Il sera également possible de visualiser les fluctuations de sa cote de crédit.

En résumé, ce nouveau système réduira les risques de fraudes, mais permettra également de visualiser sa santé financière. Afin que les membres dont l'identité ou les renseignements financiers pourraient avoir

été corrompus puissent agir rapidement, Desjardins propose des notifications par courriel et ce, dès qu'un changement ou une activité suspecte est détecté. Pour avoir droit au service d'alertes, il suffit de se connecter à AccèsD et de se rendre à la section « Mon dossier de crédit ». Une fois dans cet onglet, cliquer sur l'onglet « Consulter un bureau de crédit » afin de sélectionner « Allez à TransUnion ». On dit ensuite, sélectionner « Mon compte » pour y inscrire ensuite votre courriel et consentir aux alertes.

Il est recommandé de consulter régulièrement

son dossier de crédit aux deux bureaux de crédit disponibles sur la plateforme AccèsD, soit Transunion et Equifax pour effectuer un suivi serré de ses finances et prévenir les tentatives de fraude et de vol d'identité. Le cas échéant, il importe de signaler toute irrégularité aux deux entreprises de gestion de dossier de crédit et de contacter son/ses institutions financières et les sociétés émettrices de cartes de crédit.

Martine Dallaire, B.A.A.



ABONNEMENT

Un an d'abonnement (12 numéros) pour un montant de 36 \$

Nom : _____ Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Faites votre chèque à l'ordre de : Réda Benkoulou

Adresse : 2900 Chemin de la Côte-de-Liesse, App 408, Mont-Royal, QC, H4N 2P2

VOTRE SOUTIEN EST IMPORTANT

« L'initiative » est une entreprise privée qui œuvre pour le bien-être collectif de tous les citoyens Montréalais et Québécois en général. Vos dons sont importants pour nous, En vous abonnant, cela permet la pérennité du journal en couvrant une partie des frais de rémunération des collaborateurs, de l'impression, de la distribution.

Conjoncture économique

L'économie canadienne sur la voie de redressement ?

Comme nous l'avons mentionné dans notre papier du janvier (2024), consacré aux perspectives économiques, l'économie du pays serait sur la voie de redressement à partir de la deuxième partie de l'année, au fur et à mesure que la politique monétaire, par la voie de son principal levier (taux directeur), apporte ses effets escomptés. À mi-parcours de l'exercice en cours, l'économie canadienne est-elle sur le point de changer le cap pour amorcer son redressement ?

L'ÉCONOMIE CANADIENNE AFFICHE DES SIGNES DE REPRISE

Après un passage difficile qui a marqué la fin de 2023, l'économie canadienne renoue avec la croissance. Selon le rapport de la banque centrale du Canada sur la politique monétaire (juillet 2024), la croissance économique s'est raffermie pour atteindre environ 1,5% durant la première moitié de cette année. La production potentielle de l'économie, qui désigne son niveau de production le plus élevé sans l'inflation, continue de croître plus rapidement que le produit intérieur brut (PIB), ce qui fait augmenter l'offre excédentaire. Face à cette offre, les dépenses des ménages, incluant la consommation (le commerce de détail a reculé de 0,9 % en mai) et le logement, ont été faibles, ce qui a atténué les pressions inflationnistes généralisées. L'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est modéré après une augmentation en mai (2,9%) pour s'établir à 2,7% en juin. Cette tendance à la baisse de l'inflation qui devrait se rapprocher de la cible de 2% a amené la Banque du Canada à baisser son taux directeur pour une deuxième fois consécutive, le ramenant désormais à 4,5%. La prochaine mise à jour du taux directeur est prévue pour le 4 septembre, et si l'inflation continue de ralentir, d'autres réductions seront envisageables. Cependant, il reste à savoir les moments et les valeurs de ces éventuels ajustements. Tout dépend en effet de l'évolution de la conjoncture économique et à cet égard, plusieurs éléments à prendre en compte.

Même si l'inflation fondamentale qui exclut de l'IPC les composantes très volatiles (comme l'énergie et les denrées alimentaires) est sous la barre de 3% depuis plusieurs mois, la hausse des frais de logement demeure élevée, en chérie par les loyers et le coût de l'intérêt hypothécaire. L'inflation demeure également élevée pour les services, notamment la restauration et les soins personnels en raison de l'augmentation des salaires dans ces deux secteurs en question. Les pressions exercées sur les



prix dans des secteurs importants comme le logement et les services entravent la baisse de l'inflation. Néanmoins, l'inflation fondamentale, plus représentative de la tendance sous-jacente de l'inflation aux yeux de la Banque du Canada, devrait encore baisser pour s'établir à environ 2,5% durant la deuxième moitié de 2024, et continuer graduellement sa trajectoire baissière tout au long de 2025. Quant à l'inflation mesurée par l'IPC, la Banque du Canada s'attend à ce qu'elle descende en dessous de l'inflation fondamentale dans la deuxième moitié de 2024, avant de s'établir autour de la cible de 2% en 2025.

Dans l'état actuel des choses,

l'institution monétaire d'Ottawa prévoit une croissance du PIB de 1,2% en 2024, de 2,1% en 2025 et de 2,4% en 2026. Ce renforcement de l'économie est porté par les exportations ainsi que la reprise des dépenses des ménages et des investissements des entreprises, conséquence de la baisse des coûts de l'emprunt. Ce redressement escompté par la politique monétaire de la Banque du Canada au moyen du taux directeur entrainera une offre excédentaire qui se résorbera progressivement tout au long des deux prochaines années.

Sofiane Idrir

Votre annonce sur le
journal
L'initiative
au prix exceptionnel de

15\$

Détails : Noir & blanc

45\$ (x1 mois)

35\$ (x3 mois)

20\$ (x6 mois)

15\$ (x12 mois)

2,5" Largeur X 3,11" Hauteur
Taille de la Police 9 (100 mots Max)

Contact :

514-360-6267 / pub@linitiative.ca

Votre annonce
dans cet espace
à partir de

15\$

Contact :

514-360-6267

pub@linitiative.ca

L'initiative

Éditeur : Réda Benkoula

Contact : admin@linitiative.ca

Téléphone : 514-360-6267

Site web : linitiative.ca

Facebook : facebook.com/linitiative.ca

Twitter : twitter.com/linitiativemtl

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2014 et Bibliothèque et Archives Canada 2015. ISSN 2369-3851 (Imprimé). ISSN 2369-386X (En ligne).

Adresse : 2900 Chemin de la Côte-de-Liesse, App 408, Mont-Royal, QC, H4N 2P2

Fondé en mars 2014, L'initiative est un journal indépendant de contenu économique, social et culturel qui est imprimé et distribué à Montréal, à Laval et sur la Rive Sud. Depuis sa création, le journal a élargi son lectorat et son implication en soutenant des actions sociales et de nombreux événements économiques et culturels de la vie montréalaise. Tous les droits sont réservés. La reproduction d'articles est encouragée à condition d'en souligner la provenance et d'en informer la rédaction.

VENTES PUBLICITAIRES

Nous offrons des services à ceux qui désirent implémenter une stratégie de contenu de fond sur le journal imprimée ainsi qu'à ceux qui envisagent une transformation numérique sur le site web linitiative.ca. Renseignez-vous sur: pub@linitiative.ca

PUBLIEZ VOS ARTICLES

En tant que média participatif « L'initiative » vous encourage à soumettre vos textes en tout temps sur les sujets qui vous passionnent. L'exclusivité des contributions est exigée. En raison des contraintes liées à la pagination et pour une meilleure lisibilité des textes. Les articles ne devront pas dépasser les 400 mots et pourront être publiés sur le journal et/ou sur le site web.

Indiquez en tête du document votre nom, le titre de votre texte envoyez-le à :

redaction@linitiative.ca



RECRUTONS

• Représentants des ventes

Envoyez votre CV et votre lettre de présentation à : rh@linitiative.ca

Seules les personnes sélectionnées en entrevue seront contactées

Études

Le point sur les frais de scolarité et le fisc

La rentrée scolaire approche à grand pas. Aussi, il convient de s'informer sur les opportunités fiscales qu'offrent les frais de scolarité. Bref résumé des opportunités fiscales disponibles.

L'impact fiscal pourrait s'avérer différent, selon la situation personnelle de celui ou celle qui demande les crédits liés à la scolarité. De même, il faut savoir que deux types de crédits peuvent être réclamés: Le crédit d'impôt pour frais de scolarité et le montant pour études post-secondaires. Ces deux crédits sont des crédits non remboursables.

LES TAUX APPLICABLES

Le crédit d'impôt pour frais de scolarité est un crédit d'impôt non remboursable accessible tant au niveau fédéral que provincial. Au fédéral, il correspond à 15% du montant des frais de scolarité et d'examens obligatoires pour l'accès à certaines professions. Au Québec, il s'élève à 8% desdits frais. Finalement, seuls les frais de scolarité pour les études de niveau post-secondaire ou à la formation professionnelle donnent droit à un crédit d'impôt et au montant pour frais de scolarité.

LES DEUX TYPES DE CRÉDITS NON REMBOURSABLES

Il existe deux types de crédits fiscaux associés aux études. Ces derniers ne sont pas remboursables, mais peuvent diminuer l'impôt à payer: les frais de scolarité comme tels, ainsi que le montant relatif aux études, qui est en fonction du nombre de mois de fréquentation et du statut d'étudiant: à temps complet ou à temps partiel.

LE STATUT DE L'ÉTUDIANT.E

Un.e étudiant.e est considéré.e comme étudiant.e à temps plein lorsqu'il/elle fréquente régulièrement un collège, une université ou un autre établissement d'enseignement qui offre des cours au niveau postsecondaire et qu'il est inscrit, pendant un semestre, à au moins 60% (généralement quatre cours ou plus) de la charge de cours habituelle du programme d'études admissible auquel il est inscrit.

Un.e étudiant.e est considéré.e comme

étudiant.e à temps partiel s'il/elle est inscrit.e dans un programme de formation déterminé, qu'il/elle ne suit que quelques cours ou qu'il/elle suit des cours en soirée ou par correspondance. Un.e étudiant.e à temps partiel peut assister aux cours pendant la journée, mais il/elle n'a qu'une charge de cours réduite et consacre la plupart de son temps à d'autres activités, comme un emploi.

LE MONTANT RELATIF AUX ÉTUDES : UNE AIDE CONSIDÉRABLE

En plus du montant pour frais de scolarité payé pour fréquenter un établissement d'études postsecondaires, vous pourriez avoir droit à un autre crédit: le montant relatif aux études, un montant établi pour chaque mois d'études.

Les étudiant.e.s à temps plein reçoivent 400\$ par mois, tandis que les étudiant.e.s à temps partiel reçoivent 120\$ par mois. Si les coûts de vos études vous ont été remboursés ou que l'on vous a donné certaines indemnités

de formation, des règles spéciales s'appliquent pour déduire le montant relatif aux études. Le nombre approprié de mois pour calculer ces deux crédits figure sur le certificat d'imposition que vous remet votre établissement d'enseignement.

LES FOURNITURES SCOLAIRES NE SONT PAS CONSIDÉRÉES COMME DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Malgré leur coût parfois considérable, il faut savoir que les fournitures scolaires telles que les livres, fournitures variées (crayons, mallette, papeterie), tablette et ordinateur ne sont pas admissibles au crédit. Seuls, les frais de scolarité et d'examens apparaissant sur les relevés fiscaux émis par l'établissement fréquenté sont admissibles.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ PAYÉS PAR UN PARENT

De prime abord, il faut savoir qu'il n'est pas

Suite à la page 5



Centre TIMGAD Express
Bienvenue Chez FATEH

Installation, Balancement électronique
Réparation et modification (silencieux)

10471 av. Drapeau,
Montréal Nord, H1H 0A3
(coin blv. Industriel)
514-325-2626



DÉCLARATION D'IMPÔT
Particuliers
Travailleurs Autonomes
Propriétés à revenus

514.621.8425
7090A 17e Ave
Montréal QC H2A2R1
lecarrefourinfo@gmail.com



Créations de supports de communication pour diffuser vos messages publicitaire

Creative Clic
AGENCE DE PUBLICITÉ

Le print
(Affiches, flyers, plaquettes commerciales, brochures, promotion des ventes...),
La presse
(Journaux, annonces...),
Le web
Bannière publicitaire...

creativeclic.com
contact@creativeclic.com

CRÉATIVE & RÉACTIVE
Tél.: 514.360.3445



ASSOCIATION DE LA SÉPULTURE MUSULMANE AU QUÉBEC

NOTRE MISSION

- Aider les familles dans le besoin à vivre leur deuil;
- Assister, encadrer et orienter les personnes dans le processus funéraire;
- Veiller au respect de rite et traditions funéraires musulmans;
- Trouver des lieux de sépulture (cimetières) appropriés;
- Protéger et promouvoir le patrimoine funéraire musulman au Québec;
- Sensibiliser et informer la communauté de tout ce qui concerne le domaine funéraire.

CONTACTEZ-NOUS : 514 528 1084
2677, rue Lacordaire, Montréal (Québec) H1N 2M5
info@sepulturemusulmane.ca | www.sepulturemusulmane.ca

Suite de la page 4

obligatoire que l'étudiant lui-même paie ses frais de scolarité. En effet, ces derniers peuvent être payés par tout membre de la famille (père, mère, un grand-parent, un oncle ou une tante, voire même, un membre de la fratrie. Malgré le fait qu'un membre de la famille défraie les frais de scolarité de l'étudiant.e, il n'en demeure pas moins que le choix de réclamer un crédit fiscal revient d'abord à l'étudiant et non, au payeur.

Bien qu'il ne semble pas avantageux de réclamer en raison des revenus habituellement faibles des étudiant.e.s, il est possible pour l'étudiant de reporter ces crédits à un moment ultérieur soit, après la fin de ses études, au moment où il aura un travail plus lucratif, et qu'il pourra bénéficier des avantages liés à ces crédits.

Pour que le membre de la famille payeur puisse profiter des crédits, il doit obtenir la permission de l'étudiant.e, après que ce dernier aura produit ses déclarations de revenus, et qu'il aura indiqué sur ses déclarations personnelles, qu'il souhaite transférer des montants au parent payeur.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ PAYÉS PAR L'ÉTUDIANT.E

Pour être admissibles, les frais que vous avez payés pour fréquenter chaque établissement d'enseignement doivent dépasser 100\$. Par exemple, si vous avez fréquenté deux établissements d'enseignement dans l'année, le

montant de chacun de vos formulaires d'impôt doit dépasser 100\$.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ PAYÉS PAR L'EMPLOYEUR

Normalement, l'étudiant.e âgé.e de plus de 16 ans aux études postsecondaires, peut réclamer des crédits pour frais de scolarité. Cependant, lorsque les frais de scolarité sont payés ou remboursés par l'employeur, ces derniers ne sont admissibles ni au crédit d'impôt fédéral, ni au provincial. Ils constituent, de plus, un avantage imposable qui devra être ajouté au revenu de l'étudiant sur les feuillets fiscaux.

Cependant, les cours suivis par un employé pour maintenir ou améliorer les compétences liées à son emploi sont principalement au bénéfice de l'employeur et ne constituent pas un avantage imposable, lorsqu'il est raisonnable de croire que l'employé reprendra son emploi dans un délai raisonnable après la fin des cours.

En cas de doute au sujet de votre situation personnelle en lien avec la fiscalité et la fréquentation scolaire, n'hésitez pas à communiquer avec un fiscaliste ou le personnel du Service des ressources financières de votre établissement d'enseignement.

Martine Dallaire, B.A.A.

La plupart des étudiants canadiens utilisent le calcul mental pour les gérer leurs finances

Un sondage mené par Student Life Network au nom de la Banque CIBC révèle que la majorité (95%) des étudiants interrogés affirment que la gestion de leurs finances est importante pour contribuer à leur vie étudiante globale, mais près des deux tiers (63%) des personnes sondées disent utiliser le calcul mental pour gérer leurs finances. En même temps, moins de la moitié des répondants (44%) ont exprimé leur confiance dans leur niveau de littératie financière alors qu'ils font leurs études postsecondaires, qui s'accompagnent souvent d'une plus grande liberté et d'une plus grande responsabilité en matière de finances. Les dépenses des étudiants sont uniques. Le sondage a révélé que la plupart des étudiants utilisent le calcul

mental pour gérer leurs dépenses, et seulement 29 % d'entre eux ont exprimé avoir confiance dans leur situation financière. En cette période de transition avec des coûts nouveaux et imprévus, il est très important que les étudiants soient conscients des ressources financières à leur disposition qui les aideront à bâtir leur confiance, à acquérir des habitudes financières pour la vie et à contribuer à l'équilibre entre le travail et la vie personnelle. En ce qui concerne les dépenses, près du quart des étudiants affirment que la technologie (24%) et le divertissement (24%) sont leurs plus grandes dépenses à l'école. Les voyages sont une ambition pour nombre d'entre eux (56%).

Source : CIBC

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Présenté par Hydro Québec

LA VIRÉE CLASSIQUE
OSM

14 AU 18 AOÛT

8 concerts en salle et plus de 60 activités gratuites pour découvrir la Méditerranée en musique avec l'OSM!

BILLETS
À PARTIR DE
18\$
Taxes incluses

Collaborateur TD

OSM.CA

Découvrez les concerts

MAIRIE DE MONTRÉAL Place des Arts

ACTIVITÉS GRATUITES!

Fête du citoyen

Dimanche 8 septembre 2024
de 10 h à 16 h
au Parc Wilfrid-Bastien

**Spectacle surprise à 16 h :
une musique groovy vous attend!**

Commanditaire principal :
Desjardins
Caisse du Centre-est de Montréal

RENSEIGNEMENTS : 311 ou
montreal.ca/saint-leonard

Saint-Léonard
Montréal

Santé

Le cancer coûte cher

Au Canada, entre 40 et 45 % des personnes seront confrontées, tôt ou tard, à un diagnostic de cancer, selon une étude de la Société canadienne du cancer. Apprendre qu'on est atteint d'un cancer s'avère un choc et entraîne des bouleversements dans son mode de vie et au niveau psychologique, mais peut aussi représenter un gouffre financier pour les malades. Neuf familles sur dix qui mènent une bataille contre le cancer disent être confrontées à des problèmes financiers, conclut le rapport de l'organisme.

DES INIQUITÉS ÉCONOMIQUES FACE AU CANCER

Si le régime d'assurance-emploi est équitable mathématiquement parlant en ce qui concerne les prestations de maladie, parce qu'il correspond à 55% du salaires brut des patients, il n'en demeure pas moins que cela affecte davantage les personnes à faible revenu, qui ne bénéficient d'aucune autre protection en cas de maladie, comparativement aux travailleurs qui peuvent compter sur une assurance salaire qui permet de mieux parer aux coûts. Plus est, les prestations de maladie par exemple, le régime d'assurance emploi verse des prestations en cas de maladie pouvant atteindre 55 % du salaire, mais ces prestations ne sont versées que pendant 15 semaines. Or, la période moyenne de traitement est nettement plus longue que 15 semaines. Le Canada serait à la traîne puisque ces prestations dépassent les 26 semaines dans 90 pays. De plus, la plupart des régimes d'assurance invalidité versent des indemnités sur une plus longue période. Plus est, l'âge du patient, le type de cancer et de traitements, ainsi que le pronostic pourrait allonger la période durant laquelle les revenus seront amputés.

SORTIR DE L'ARGENT DE SES POCHE MALGRÉ LES PROGRAMMES PROVINCIAUX ET LES RÉGIMES D'ASSURANCES

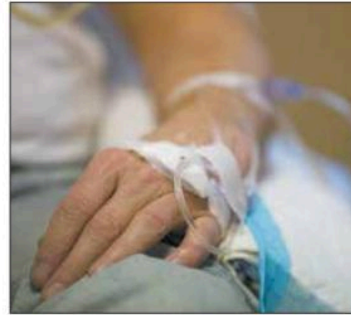
Si la plupart des soins médicaux sont couverts par la RAMQ, il faut savoir que le coût moyen d'une série de traitements de chimiothérapie contre le cancer au Canada, avoisine les 65 000 \$, et toutes les provinces ne remboursent pas l'ensemble des frais. Au Canada, ces coûts mensuels

peuvent aller de 253 \$ à 550 \$ par mois. Le montant dépend du type de cancer et des circonstances individuelles. Les assurances et régimes provinciaux ne couvrent pas l'ensemble de tous les frais médicaux et paramédicaux et les malades doivent composer avec les franchises, la portion non couverte des coûts, les exclusions et le montant maximum annuel payable.

Les crédits d'impôt fédéraux et provinciaux pour faire face à la maladie (crédit pour proche aidant, personne handicapée, pour conjoint à charge et autres) peuvent certes aider un peu en diminuant le fardeau fiscal des ménages. Toutefois, les impacts seront moindres pour les ménages à faible revenu, ces derniers payant peu ou pas d'impôt.

LES FRAIS ACCESSOIRES MAIS ESSENTIELS NON COUVERTS PAR LES DIFFÉRENTS RÉGIMES**FRAIS DE TRANSPORT**

Outre les frais médicaux et paramédicaux engendrés par le cancer, les ménages doivent composer avec plusieurs autres frais. C'est le cas des frais de transport pour se rendre et revenir des rendez-vous médicaux, qu'il s'agisse des frais de véhicules à moteur (essence, stationnement, entretien et réparations), mais pour certaines familles le coût des assurances auto pourrait s'en ressentir si la famille habite une région éloignée et qu'elle doit parcourir plus du nombre de kilomètres parcourus prévu annuellement, engendrant ainsi, une augmentation de la prime. Les personnes ne disposant donc que d'un véhicule personnel pourraient devoir assumer des frais de transport par autobus ou en taxi ou devoir dédommager des proches pour les conduire



à leurs traitements. Pour les personnes vivant en région éloignée, le cancer peut représenter l'obligation d'acheter des billets d'avion et de devoir déboursier des frais d'hébergement hôtelier.

L'AIDE À DOMICILE ET LES ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS

Subir des traitements contre le cancer représente une perte d'énergie physique et morale pour le patient et sa famille. Le ménage pourrait avoir besoin d'aide pour effectuer certaines tâches ménagères, préparer les repas, faire les courses et prodiguer les soins aux proches. Aussi, la famille pourrait être dans l'obligation de recourir à de l'aide professionnelle ou s'acheter des repas préparés et devoir déboursier pour ces tâches quotidiennes. Pour les familles s'occupant de jeunes enfants, la maladie pourrait représenter des frais de garde additionnels à ceux déjà payés. Le domicile pourrait devoir être adapté à la condition du patient et nécessiter certains travaux, afin de faciliter sa vie quotidienne. On pourrait devoir acheter des barres de soutien, des équipements d'aide à la mobilité où de devoir effectuer certaines

améliorations sur le bâtiment proprement dit comme aménager une rampe d'accès ou une douche pouvant accueillir de l'équipement facilitant la mobilité, par exemple avec des coûts qui pourraient s'avérer non négligeables.

COMMENT AMORTIR CES COÛTS?

Il existe certaines façons d'amortir ces coûts. On peut bénéficier d'une aide gouvernementale si les dépenses en médicaments dépassent un certain pourcentage du revenu. L'assurance-santé individuelle ou collective est aussi une bonne option pour vous aider à couvrir le coût des traitements contre le cancer.

DES COÛTS INDIRECTS IMPORTANTS

Les coûts indirects sont aussi importants et comprennent les pertes de revenu, les congés de maladie, le coût encouru par l'employeur pour remplacer un travailleur, et la baisse de la productivité. En fait, pour l'économie canadienne, les pertes de productivité globales se situent entre 75 et 317 millions de dollars par an. En outre, les patients travaillant à leur compte font face à une perte de revenus plus importante que les personnes salariées, puisqu'elles ne sont généralement pas couvertes par une assurance en cas de perte de revenus et qu'elles doivent continuer à assumer les frais fixes générés par leur entreprise.

Le cancer serait responsable de près de 30 % des décès au pays et entraînerait l'insolvabilité de plusieurs ménages.

Martine Dallaire, B.A.A.

Chroniques des centres d'appels
En vente en ligne uniquement en format PDF sur linitiative.ca

LE JOURNAL DE MONTRÉAL
« C'est donc avec humour que le livre nous relate des nouvelles drôles. »
Anne-Lovely Etienne

LA PRESSE
« L'actualité des livres Sortie de la semaine. »
Chantal Guy

L'initiative
« Le livre prend en compte des paroles que nous pensons insignifiantes, pour leur accorder toute l'importance qu'elles méritent. »
Lamia Bereksi Meddahi

RCI RADIO CANADA INTERNATIONAL
« L'auteur transmet avec humour les préoccupations et les soucis de la société canadienne. »
Colette Dergham



Kamel Bencheikh.

Au 4^e Salon du Livre de la Diaspora le 25 mai 2024 à Montréal
(Photo Facebook de Brahim Benyoucef)

Portrait

Notes sur l'universalisme de l'écrivain algérien Kamel Bencheikh

L'écrivain algérien Kamel Bencheikh est connu pour son engagement laïque, un aspect essentiel de son parcours personnel. En tant qu'intellectuel, il a souvent pris position en faveur de la laïcité, soulignant l'importance de la séparation entre la religion et l'État, particulièrement dans le contexte de l'Algérie.

Son engagement laïque se manifeste à travers ses écrits et ses interventions publiques, où il plaide pour une société où les droits et les libertés sont respectés, indépendamment des croyances religieuses. Il critique les dérives fondamentalistes et milite pour que les différentes croyances puissent coexister sans domination religieuse. Cet engagement laïque est un reflet de son propre parcours, marqué par une éducation dans un environnement où les tensions entre tradition et modernité étaient palpables. En défendant la laïcité, Kamel Bencheikh cherche à promouvoir un modèle de société, capable de garantir l'égalité des droits pour tous les citoyens. Voilà ce qu'il a décidé de mettre sur la quatrième de couverture de son dernier recueil de poèmes, *Printemps de lutte et d'amitié*, paru en 2024 chez Kairos, comme un acte sous seing public transmis en héritage : « Si je dois préciser comment je me détermine, je suis certain que mon premier mandat serait celui d'un militant universaliste. Chaque parcelle de mes différentes activités macère dans cette

laïcité totalement inconnue dans mon pays d'origine et que j'ai fait mienne en arrivant dans celui de Voltaire et de Diderot. Romans, nouvelles, poèmes, essais, chroniques, tribunes libres, tout est pénétré par cette philosophie qui n'est pas une simple opinion mais bien la liberté d'avoir l'opinion que l'on veut. Je vous invite à parcourir ces poèmes où le souffle de cette thèse qui nous fusionne sera largement détectable. »

Cet intellectuel est connu pour son universalisme, une philosophie qui prône l'unité de l'humanité au-delà des divisions culturelles et religieuses. Son engagement en faveur de l'universalisme se traduit par une défense des droits de l'homme, la liberté d'expression, l'égalité et la justice. Dans ses écrits et prises de position, Kamel Bencheikh insiste sur l'importance de transcender les particularismes pour promouvoir un humanisme global. Il considère que les valeurs fondamentales ne doivent pas être confinées à des contextes culturels spécifiques mais doivent s'appliquer à tous, indépendamment de leur origine ou de

leur religion. Son approche est également une réponse aux défis contemporains comme le radicalisme et le repli identitaire. En résumé, l'universalisme de Kamel Bencheikh se manifeste par une promotion des droits et libertés universels, un appel à la solidarité entre les peuples, et un rejet des divisions artificielles basées sur des identités exclusives. Le style flamboyant de Kamel Bencheikh est l'un des traits distinctifs de ses écrits. Son écriture se caractérise par une richesse lexicale, une expressivité intense et une profondeur qui captivent le lecteur. Voici quelques aspects clés de ce style flamboyant. Kamel Bencheikh utilise un langage poétique riche en métaphores. Cela donne à ses textes une dimension lyrique et une puissance expressive qui touchent profondément le lecteur. Son écriture est souvent marquée par une intensité qui reflète ses propres expériences. Qu'il traite de l'exil ou de l'identité, il le fait avec une passion palpable. Le style de Kamel Bencheikh est engagé, avec des réflexions profondes sur des questions sociétales et politiques. Il utilise son art pour interpeller,

provoquer et inciter à la réflexion sur des sujets complexes et parfois controversés. Il expérimente souvent avec les formes littéraires, mêlant poésie, prose et critique. Cette approche hybride offre une lecture dynamique et surprenante. Le rythme et la musicalité de son écriture ajoutent à son caractère flamboyant. En somme, le style flamboyant de Kamel Bencheikh est une combinaison d'une langue riche et poétique, d'une émotion intense, et d'un engagement intellectuel profond. Ce style permet à ses œuvres de résonner puissamment avec les lecteurs, les invitant à une expérience littéraire à la fois profonde et esthétique.

LIRE SES DERNIÈRES PRODUCTIONS:

Un si grand brasier, roman, éditions Frantz Fanon, mars 2024, 224 pages.

Printemps de lutte et d'amitié, recueil de poèmes, éditions Kairos, avril 2024, 108 pages.

Hafida Zitouni

Les aventuriers de l'Urraca

Une aventure de pirate qui est signée Rémi Farnos

« Ce ne sont pas les trésors qui font les grands capitaines mais les légendes qu'on raconte à leurs sujets... ». Cet adage que l'on peut lire dans *Les aventuriers de l'Urraca*, donne le goût d'embarquer dans ce voilier à bord duquel le capitaine Sherman et ses hommes sillonnent les océans à la recherche des trésors perdus. Il faut dire que ce pirate qui maîtrise l'art oratoire lorsqu'il s'adresse à ces hommes, arrive à les motiver afin de poursuivre l'aventure même s'il n'y a aucune certitude de trouver des trésors.

À bord de l'Urraca, le capitaine Sherman est toujours prêt à aller de l'avant en compagnie de son second Dagmar, qui joue les bons offices avec Otto, Gregor, John, Herman, la Fouine et le reste de

l'équipage.

Si les dernières expéditions de l'Urraca ont été jalonnées d'échecs, la prochaine s'annonce prometteuse comme le promet une nouvelle fois Sherman, qui affirme qu'un calamar géant aurait englouti de nombreux navires marchands. Selon lui, il suffit de se lancer à la poursuite de Pandora et d'extraire de son ventre tout l'or qui s'y trouve.

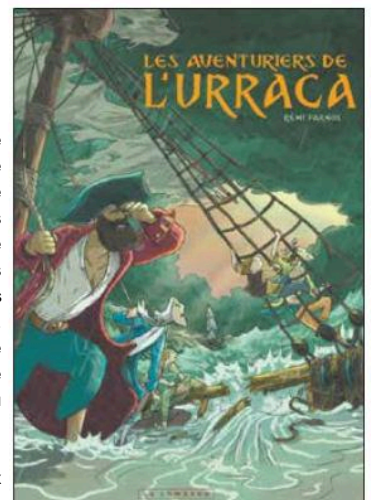
Même si certains parmi les membres de l'équipage pensent que cette histoire n'est qu'une légende, l'aventure en vaut la peine et les obstacles seront nombreux.

Rémi Farnos le scénariste et dessinateurs de cette bande dessinée sort des sentiers battus et des codes de la piraterie. Il nous présente un pirate qui épargne ses

ennemis là où d'autres n'ont point de pitié. De plus, son personnage est guidé par le goût de l'aventure à défaut de l'appât du gain. Ce seigneur des mers cultive sa propre légende qui s'imprègne d'autres légendes. À travers des dessins typés, *Les aventuriers de l'Urraca* nous fait découvrir nouvelle légende des mers. L'auteur français nous invite ainsi dans une aventure humaine où chacun peut remettre en perspective l'importance des choses au milieu des océans.

La bande dessinée qui est publiée aux Éditions Le Lombard est disponible au Québec depuis le mois de juin..

Réda Benkoula



'Les aventuriers de l'Urraca | Rémi Farnos (Scénario, dessin) | Le Lombard | 2024 | 232 pages

Des idées & des ailes

Un podcast radio diffusé sur Spotify, Apple et Ausha

Des idées & des ailes est un podcast dédié à la rencontre de l'autre sur un terrain de partage et d'échange interculturel. Dans sa programmation, l'émission va à la rencontre de contenus de créateurs d'ici et d'ailleurs, tels que des écrivains, musiciens, cinéastes et autres.

C'est là de beaux prétextes pour mettre la table dans une ambiance conviviale; et peut-être, mettre les voiles pour voyager dans des imaginaires au-delà des différences et des frontières.

HOMMAGE À SALAH BENLABED (3 ÉMISSIONS)

La première thématique est consacrée à l'écrivain Salah Benlabed. Afin de rendre hommage à son œuvre littéraire, trois épisodes sont diffusés. Le premier d'une durée d'une heure est consacré à son aventure littéraire à Montréal. Dans le second épisode, nous plongeons dans une conversation chaleureuse évoquant la relation amicale entre l'écrivain feu Salah Benlabed et son ami Gilles Cloutier. Enfin dans le troisième, on nous convie depuis

l'Algérie à suivre un échange avec la professeure Lina Bendjelloul, de l'Université de Sétif, située dans l'est du pays et qui eu le privilège de rencontrer Salah Benlabed. Elle partagera ses réflexions lors de cet échange privilégié qui a eu lieu dans la ville d'El-Khroub.

L'ART AU FÉMININ : RENCONTRE AVEC LES MUSICIENNES SONIA JOHNSON ET MOUNIA NEGGAZ

La thématique de ce podcast porte sur l'art au féminin. Pour cela, on retrouve deux musiciennes de talent : Sonia Johnson et Mounia Neggaz.

Sonia Johnson : Elle est une chanteuse professionnelle, auteure, compositrice, enseignante et gestionnaires de projets

artistiques. Originaire de St-Alexis-des-Monts dans la région de la Mauricie, au Québec. À ses 17 ans, elle part étudier à l'École de musique Vincent-d'Indy de Montréal. En 1994, elle obtient un Diplôme d'études collégiales - Concentration chant classique; toutefois, ses intérêts vont plutôt vers le jazz vocal. Elle a eu l'opportunité de fréquenter les ateliers animés par l'illustre contrebassiste Michel Donato.

Mounia Neggaz : À 12 ans déjà dans son Algérie natale, elle voulait devenir une chanteuse. En 2013 qu'elle participe au concours Ma première Place des Arts. Suite auquel, en 2016, elle reçoit une invitation à monter son spectacle à la 5^e salle de la Place des arts. Dans ce projet, elle a bénéficié du soutien de son professeur de chant,



Jean-Sébastien Lavoie. Elle avait dédié ce spectacle à sa sœur jumelle Sihem Neggaz.

Production et réalisation : Mourad Benzidane
Co-réalisation : Djamilia Bouayad
Conseillère artistique : Yasmine Benzidane
Soutien technique : Zach Fleury | Maquette graphique : Mustapha Bekhti

R.N

Festival international de projection vidéos de Montréal

Une 9^e édition sous le thème PERSPECTIVES

Du 24 au 28 septembre, le festival de projections vidéos dans l'espace public(mapping) revient pour une 9^e édition sous le thème Perspectives qui incite à la remise en question, à l'exploration des dédales de la conscience et à embrasser la richesse infinie des interprétations.



Cette année MAPP_MTL collabore de nouveau à Moment Factory afin de proposer MAPP_LAB, un laboratoire sur l'innovation et les nouvelles pratiques dédié aux échanges entre créateurs et studios avec l'atelier Projection et senseurs - penser au potentiel interactif de la projection mapping sera conduit par Moment Factory et ouvert aux créateurs et étudiants. L'organisation

rallie également les studios de création montréalais de manière atypique en leur proposant un tournoi de ping-pong interactif, où ils pourront s'affronter dans une compétition amicale. Le public est encouragé à venir soutenir son équipe favorite, à assister à cet événement convivial et à partager son expérience sur les réseaux sociaux avec les hashtags

#MonÉquipePréférée #MAPPFestival2024. Le festival revient cette année encore dans le Quartier des spectacles avec deux murales numériques spectaculaires: l'une sur les façades du métro Saint-Laurent, réalisée par l'artiste Dalkhafine, et l'autre sur le Pavillon Président-Kennedy, créée par Thaïla Khampo.



JOYEUX ANNIVERSAIRE ILIAN

Joyeux anniversaire à notre petite boule d'énergie Ilian. Tu apportes de la joie dans nos vies et beaucoup de bonheur. Que ton anniversaire soit aussi spécial que toi!

Toute ta famille qui t'aime et en premier ton grand frère Amir qui te fait PLEIN DE GROS BISOUS...



UN TRÈS JOYEUX ANNIVERSAIRE CHARLES-ANTOINE

Un joyeux anniversaire à notre beau Charles-Antoine qui fête déjà ses 3 ans en ce mois d'août. Charles-Antoine c'est notre petite boule d'énergie qui aime découvrir et qui adore jouer.

Nous lui souhaitons de passer une journée super spéciale pour son anniversaire avec les gentils pirates. De Mamy et toute la famille!